

Sources

Connaissance locale de l'appareil productif / Clap

Le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local. Il produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Déclaration annuelle de données sociales / DADS

La déclaration annuelle de données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs fournissent annuellement et pour chaque établissement, un certain nombre d'informations relatives à l'établissement et aux salariés. Les données des DADS sont exploitées chaque année par l'Insee pour produire des statistiques sur les salaires et l'emploi.

Répertoire des entrepôts

Il s'agit d'une opération de synthèse de sources qui utilise des données issues du répertoire administratif des entreprises (Sirene), des déclarations annuelles de données sociales (DADS), et d'autres fichiers administratifs (répertoire des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que celui des enregistrements des permis de construire) complétés par une base commerciale de données des entrepôts de la grande distribution. Les unités statistiques du répertoire sont des établissements actifs à une date donnée pour lesquels on dispose d'informations sur la présence d'un entrepôt et plate-forme logistique (EPL) et sur sa taille. Seuls les EPL dont la surface est d'au moins 5 000 m² ou le volume d'au moins 40 000 m³ sont retenus.

Champ

Il n'existe pas de contour officiel de la filière logistique. Le champ retenu pour définir ce secteur et les métiers logistiques s'appuie donc sur la précédente étude réalisée en 2013 par la direction régionale de l'Insee de l'ancienne région Haute-Normandie. Le volume d'emploi de la Vallée de la Seine (alors appelée l'espace « Paris Seine Normandie ») était de 552 300 salariés en regroupant les approches sectorielles et fonctionnelles pour avoir le champ le plus large. Il est de 460 600 pour la présente étude.

La différence résulte d'une légère modification du champ sur 3 points :

1. Le volume de 2013 tenait compte des emplois supports de la logistique pour compte propre. Le mode de calcul de ces emplois reposant sur une estimation, il n'est pas reconduit pour la présente étude.
2. La liste des activités principales exercées (APET) retenue pour définir l'approche sectorielle de la logistique est légèrement modifiée par rapport à l'étude précédente (*figure 33*). Les activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universelle (5310Z), fortement employeuses, sont exclues du champ. En revanche, les centrales d'achat alimentaires et non alimentaires sont intégrées.
3. Pour l'approche fonctionnelle (*figure 34*), les professions et catégories socio-professionnelles (PCS) sont les mêmes que l'étude précédente à l'exception de la profession d'ingénieur et cadres des achats et des approvisionnements industriels (387A), ici exclue du champ. Ce choix permet d'être cohérent avec les publications des autres directions régionales de l'Insee. Pour un certain nombre de PCS, une restriction est faite sur l'activité principale de l'établissement employeur. Elle permet de supprimer les emplois dédiés au transport de voyageurs ou à la pêche.

Pour en savoir plus

- Levouin C., Louza T., Silvestre É., « Une place importante de l'aérien et du portuaire dans les activités logistiques de la Vallée de la Seine », *Insee Analyses Normandie* n° 47, (juin 2018)
- Lejeune F., Terra S., « La troisième région logistique française », *Insee Analyses Hauts-de-France* n°55, (août 2017)
- Blazévic B., Caritg J-P., Maillard M., Préterre E., Rai-Punsola V., « La Haute-Normandie, atout logistique dans l'espace Paris Seine Normandie », *Cahier d'Aval Haute-Normandie* n° 96, (sept. 2013)

33 Champ de l'approche sectorielle

APET	Libellé de l'APET	Activités dans le champ de l'étude de 2018	Activités dans le champ de l'étude de 2013
Logistique terrestre			
4920Z	Transports ferroviaires de fret	X	X
4941A	Transports routiers de fret interurbains	X	X
4941B	Transports routiers de fret de proximité	X	X
4941C	Location de camions avec chauffeur	X	X
4950Z	Transports par conduites	X	X
5221Z	Sces auxiliaires de transport terrestre	X	X
5229A	Messagerie, fret express	X	X
7712Z	Location et location-bail de camions	X	X
Logistique aérienne			
5121Z	Transports aériens de fret	X	X
5223Z	Sces auxiliaires des transports aériens	X	X
7735Z	Loc. & loc.-bail mat. transport aérien	X	X
Logistique portuaire et maritime			
5020Z	Transports maritimes et côtiers de fret	X	X
5040Z	Transports fluviaux de fret	X	X
5222Z	Sces auxiliaires des transports par eau	X	X
5224A	Manutention portuaire	X	X
7734Z	Loc. & loc.-bail mat. transport par eau	X	X
Affrètement et organisation des transports			
5229B	Affrètement & organisation des transp.	X	X
Conditionnement et entreposage			
4617A	Centrales d'achat alimentaires	X	
4619A	Centrales d'achat non alimentaires	X	
5210A	Entreposage et stockage frigorifique	X	X
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	X	X
5224B	Manutention non portuaire	X	X
8292Z	Activités de conditionnement	X	X
Services			
4942Z	Services de déménagement	X	X
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	X	X
5310Z	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel		X

34 Champ de l'approche fonctionnelle

PCS	Libellé de la PCS	Activité de l'établissement retenu	Métiers dans le champ de l'étude de 2018	Métiers dans le champ de l'étude de 2013
Transport de marchandises				
389A	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	Tout sauf transport de voyageurs	X	X
389C	Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	Tout	X	X
466B	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	Tout	X	X
466C	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	Tout sauf transport de voyageurs	X	X
480B	Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche	Tout sauf pêche et transport de voyageurs	X	X
546C	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	Tout	X	X
641A	Conducteurs routiers et grands routiers	Tout	X	X
643A	Conducteurs livreurs, coursiers	Tout	X	X
654B	Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés	Transport de marchandises, entreposage	X	X
655A	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	Tout sauf transport de voyageurs	X	X
656B	Matelots de la marine marchande	Tout sauf transport de voyageurs	X	X
656C	Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale	Tout sauf transport de voyageurs	X	X
676B	Déménageurs non qualifiés	Tout	X	X
676D	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	Tout sauf transport de voyageurs	X	X
Entreposage et manutention				
387A	Ingénieur et cadres des achats et des approvisionnements industriels			X
387B	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	Transport de marchandises, entreposage, commerce, industrie manufacturière + établissements ne relevant pas ces APE mais exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²	X	X
477A	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	Transport de marchandises, entreposage, commerce, industrie manufacturière + établissements ne relevant pas ces APE mais exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²	X	X
487A	Responsables d'entrepôt, de magasinage	Tout	X	X
487B	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	Tout	X	X
651A	Conducteurs d'engin lourd de levage	Transport de marchandises, entreposage, commerce, industrie manufacturière + établissements ne relevant pas ces APE mais exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²	X	X
651B	Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre	Transport de marchandises, entreposage, commerce, industrie manufacturière + établissements ne relevant pas ces APE mais exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²	X	X
652A	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	Tout	X	X
652B	Dockers	Tout	X	X
653A	Magasiniers qualifiés	Tout	X	X
676A	Manutentionnaires non qualifiés	Transport de marchandises, entreposage, commerce + établissements ne relevant pas ces APE mais exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²	X	X
676C	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	Tout	X	X